

La médiathèque d'Antibes Juan-les-Pins

Le contexte

Depuis plusieurs années, le projet de construction de la médiathèque d'Antibes était dans l'air. Le maire Jean Léonetti (aujourd'hui député-maire UMP), après son élection en 1995, en a fait une des réalisations majeures de son programme. Début 1999, j'ai été recrutée comme chef de projet et le travail de programmation a débuté en mai 1999, avec l'architecte responsable des services techniques de l'époque, José Granados et le cabinet Ménighetti, programmiste généraliste.

La ville d'Antibes Juan-les-Pins a une population de 73 000 habitants (recensement 1999), ce qui la situe en deuxième place dans le département des Alpes-Maritimes, après Nice. Le contexte démographique est celui d'une ville de la Côte d'Azur où les plus de 60 ans sont plus nombreux qu'ailleurs (+ 8,5 % par rapport à la moyenne française), ainsi que les foyers d'une ou deux personnes. La densité de population est nettement plus forte que la moyenne, de même que le prix moyen de l'immobilier et les revenus moyens des habitants. Le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,7 %).

Le projet de construction de la médiathèque, quoique longtemps repoussé, a été voté à l'unanimité au conseil municipal fin 1999. Le concours d'architecture désigna en avril 2000 Pierre Riboulet comme maître d'œuvre, associé à Bruno Huerre. Les études et phases de programmation débutèrent en 2000-2001. L'architecte et la ville souhaitaient passer un marché dit « d'entreprise générale », ce qui facilitait grandement la coordination des travaux sur place. Hélas, le résultat en commission d'appel d'offres fut un coût des travaux de 30 % supérieur au budget prévu. Il fallut donc s'orienter vers un marché à

lots, dit « en corps d'état séparés », de 21 lots « découpés et adaptés » dans le marché global, avec un coordinateur, le cabinet Air-Architecture de Mandelieu, missionné par l'architecte pour le représenter sur place et traiter directement avec les entreprises.

Les travaux commencèrent en mars 2003, sur un terrain limité (prix du m²) avec de l'eau en sous-sol, ce qui augmentait la difficulté de réalisation. La construction de la médiathèque était combinée avec celle d'un parking public souterrain, de 185 places sur quatre niveaux. Ces quatre niveaux de sous-sol nécessitent des parois moulées et des fondations spéciales du fait de la proximité de la mer et d'un ruisseau souterrain passant sous le terrain.

Notons que l'architecte s'est vu également confier en 2001 la mission « mobilier-signalétique », et l'étude sur le mobilier fut entreprise dès 2002.

Les grands axes du programme du concours

Le programme écrit pour le concours mettait l'accent sur trois axes prioritaires :

- un grand service d'information et d'actualité au rez-de-chaussée, en « vitrine » du nouvel établissement;
- un secteur musical développé, regroupant tous les médias et supports sur les musiques en lien avec la forte implication musicale d'Antibes;
- un secteur documentaire « commun » aux enfants et aux adultes, proposant une démarche globale de recherche documentaire.

Il était clairement demandé une forte transversalité des espaces, donc pas de services « coupés » des autres. Le programme prévoyait aussi des collections multimédias, multisupports, avec des accès Internet et de la vidéo

en consultation et en prêt dans tous les secteurs.

Le programme

Pierre Riboulet, architecte de la médiathèque, écrivait : « *La bibliothèque est un monde clos, ouvert sur le monde.* »

L'opération s'inscrit dans le cadre du développement culturel d'Antibes et de la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA). La nouvelle médiathèque constitue le pôle central d'un réseau qui comprend également une desserte par deux bibliobus et une bibliothèque dans le quartier des Semboles à Antibes, renforcé bientôt par la médiathèque de Valbonne, dans le cadre de la CASA. Par rapport à l'existant, elle marque un saut quantitatif et qualitatif de la lecture publique à Antibes et dans son agglomération.

Le site

Le site de la médiathèque est localisé en centre-ville, à l'angle de deux voies importantes. La médiathèque occupera donc une position stratégique.

Les espaces de la médiathèque

L'opération porte sur une surface shon (surface hors œuvre nette) de 4 758 m² (3 100 m² de surface utile).

La médiathèque s'inscrit dans cette nouvelle génération d'équipements qui se veut à la fois vitrine et carrefour social, par la diversification de leurs fonctions et l'élargissement de leurs publics. La médiathèque traduit l'idée de démocratisation de la culture et de l'accès de tous à la culture et à l'information, abonnés ou non, bébés, public jeune ou plus âgé, handicapés visuels ou publics empêchés. Elle mise sur la qualité architecturale, le libre accès, la



Située en centre-ville, la médiathèque occupe une position stratégique. © Ville d'Antibes Juan-les-Pins

diversité des supports (informatique, disques, vidéos, etc.), l'animation et l'intégration dans la vie locale, intercommunale et départementale.

À l'ouverture, plus de 140 000 documents seront présentés au public, 200 000 à terme pourront y être installés: livres, journaux et revues, CD, DVD, avec de nombreux accès Internet, etc.

Dans un premier temps afin de « roder » le bâtiment, les horaires d'ouverture (du mardi au samedi) seront les mêmes qu'auparavant soit, les mardis et vendredis de 13 h à 19 h, les mercredis et samedis de 10 h à 19 h et les jeudis de 13 h à 18 h.

Des imprimantes sont prévues dans tous les secteurs documentaires.

La séparation habituelle entre section adultes et section enfants fait l'objet d'une répartition plus nuancée, basée sur une utilisation plus « pédagogique » de la documentation.

– *Espace commun: auditorium/salle d'expositions/vestiaire/office/stock vitrines et exposition (niveau 0)*. Immédiatement accessible depuis le hall, cet

ensemble devra consacrer l'équipement comme un lieu de débats, de rencontres, dont l'impact culturel et urbain touche toutes les catégories de population. Cet ensemble sera également utilisable hors fonctionnement de la médiathèque. Les différents services (ou secteurs) se développent par demi-niveau autour d'un atrium central, véritable puits de lumière zénithale, inscrivant tous les services dans un ensemble cohérent et fluide.

– *Service d'accueil-Inscription (niveau 0)*. Immédiatement à l'entrée, c'est le lieu de renseignement et d'accueil, de prêt et de retour centralisés des documents. Cet espace est un point de passage obligé où s'effectue le contrôle d'accès et de sortie. Les inscriptions seront gratuites, assorties d'un dispositif de pénalités de retard pour tous les usagers habitants de la CASA.

– *Secteur Actualité-Information (niveau 0)*. Véritable pôle d'actualités, il constituera « la vitrine » du nouvel équipement, et proposera un espace spécifique d'information et de rencontres,

largement ouvert et adapté à un public nouveau (orientation d'un lecteur débutant, initiation aux procédures techniques d'accès à l'information...). Très accessible, ce secteur regroupe les périodiques, 3 000 ouvrages généraux de référence ainsi que des services adaptés à tous les types de demandes (Internet, banques de données...) délivrant une information constamment mise à jour. Il informe également sur des aspects pratiques de la vie quotidienne: emploi, formation, entreprises, droit, social, informations municipales et intercommunales...

– *Espace Musique (niveau 1)*. La musique est le seul secteur faisant l'objet d'un espace spécifique et thématique. La présentation des CD s'accompagne de postes d'écoute individuels et d'une salle d'écoute collective insonorisée. S'y trouveront réunis tous les documents sur la musique: 12 000 CD, 500 DVD, 1 500 livres sur la musique, 1 000 partitions musicales et des accès Internet spécifiques. Les CD sont numérisés et pourront être écoutés sur place à l'aide

de PDA (Personal Digital Assistant) ou de totems. Un point de consultation vidéo vient compléter le dispositif.

– *Espace Jeunesse (niveau 2)*. Cet espace présente un fonds de 30 000 documents. Il comprend également des locaux ou espaces spécialisés (espace tout-petits « Bouquins-câlins », fonds pour les parents « Du côté des parents », salle d'heure du conte, salle d'animation, terrasse pour des ateliers d'herborisation).

– *Espace « Documentation commune » (niveau 3)*. Il regroupe l'ensemble des ouvrages documentaires pour tous publics et sur tous supports: 45 000 documents, dont un fonds « Provence ». C'est un secteur de consultation mais aussi de prêt, disposant d'espaces de travail calmes, d'une salle de travail de groupe, d'une salle de reprographie et d'un point de consultation de films.

– *Espace Adultes (niveau 4)*. Seuls les ouvrages de fiction adultes y sont présentés. La consultation y est plus limitée (petits espaces conviviaux) et le prêt plus important. Un espace d'accueil des handicapés visuels est également prévu à ce niveau: « Lire autrement », 3 postes informatiques proposant des logiciels de transcription en braille, en synthèse vocale, ou bien de grossissement de caractères.

– *Espace Patrimoine (niveau 6)*. Il présente des fonds anciens, rares et précieux (8 000 environ). Des réserves spécifiques (hygrométrie et lumière contrôlées) sont prévues pour protéger ces fonds des parasites et de la poussière.

Une petite salle de consultation accessible sous certaines conditions permet la consultation de ces documents patrimoniaux.

Une histoire mouvementée

Le décès de l'architecte Pierre Riboulet fin 2003 a compliqué le déroulement du chantier. Bruno Huerre, architecte associé, a repris l'entière responsabilité du projet. Mais, malgré cette adaptation, ce triste événement a beaucoup marqué les esprits tant chez les élus que dans les services techniques et l'équipe des bibliothécaires.

La coordination fut difficile: les architectes étaient à Paris, les entreprises en prenaient donc à leur aise et délaissaient parfois le chantier pour répondre à la demande de travaux de construction privée, en essor dans la région. À ces difficultés se sont ajoutées les complications consécutives au transfert à la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, laquelle commença dès janvier 2004 à intervenir dans la conduite du projet. Elle fut chargée de réaliser les marchés « Mobilier – signalétique » et « Informatique ». La ville d'Antibes était responsable du bâtiment, la CASA des mobiliers et équipements informatiques et audiovisuels. Le personnel dépend de la communauté d'agglomération depuis 1^{er} juillet 2005. Le bâtiment lui sera rattaché à partir du 1^{er} janvier 2007, à la toute fin des travaux. L'ouverture est prévue le 11 décembre 2006... l'aventure avec les publics commence!

Marie-Hélène Cazalet

mh.cazalet@agglom-sophia-antipolis.fr

Médiathèque d'Antibes Juan-les-Pins

(ouverte en décembre 2006)

Ville d'Antibes
Angle Boulevard Foch et Boulevard Chancel

Maîtrise d'ouvrage: Ville d'Antibes

Maîtrise d'œuvre:

Architecture: Bruno Huerre et Pierre Riboulet architectes
www.brunohuerre.org
www.pierrieriboulet.org

Surface: 3200 m² de surface utile
4700 m² shon – 12 300 m² shob

Montant HT travaux: 10 millions €

Subventions

- 30 % État
- 9 % Région PACA
- 11 % Conseil général 06
- CAF

Calendrier

- Études: concours avril 2000
- DCE: fin 2002
- Chantier: janvier 2003 à juillet 2006

Personnel

- 4 cat. A
- 12 cat. B
- 35 cat. C
- 2 techniciens
- 3 administratifs (1 B + 2 C)
- 1 informaticien